

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance 16 Février 2026 à 20 heures 30**

Le Seize du mois de Février 2026 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni en salle des mariages à la mairie de Vire Normandie, sous la présidence de Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 10 Février 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 10 Février 2026.

La séance est ouverte à 20 h 35 par Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **36**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membre excusé : **01**

Nombre de membre excusé ayant  
donné pouvoir : **01**

Nombre de membres absents : **10**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand			<input checked="" type="checkbox"/>	
COIGNARD Cindy			<input checked="" type="checkbox"/>	
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			



DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine			<input checked="" type="checkbox"/>	
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude			<input checked="" type="checkbox"/>	
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Décisions municipales prises depuis le dernier conseil municipal :

DECEMBRE 2025		
179	02.12.2025	Convention de mise à disposition temporaire et révocable de locaux du domaine public de la Commune de Vire Normandie au Comité de jumelage VIRE -BAUNATAL
180	02.12.2025	Convention de mise à disposition temporaire et révocable de locaux, du domaine public de la Commune de Vire Normandie au Comité de jumelage VIRE – SACELE
181	02.12.2025	Convention de mise à disposition temporaire et révocable de locaux, du domaine public de la Commune de Vire Normandie au Comité de jumelage VIRE – SANTA FE
182	02.12.2025	Convention de mise à disposition temporaire et révocable de locaux du domaine public de la Commune de Vire Normandie au Comité de jumelage VIRE -TOTNES
183	02.12.2025	Convention de Prêt de Véhicules pour l'association NOEL POUR TOUS
184	02.12.2025	Signature d'une convention avec Madame Angélique CHENEL, pour la MJC de Vire, pour la mise à disposition de la salle La Halle Michel Drucker
185	02.12.2025	Signature d'une convention avec Mme Claire-Marie ESCLAPEZ, de l'Association « CERISE CREATIONS » pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
186	05.12.2025	Prise en charge des frais de nettoyage du véhicule d'un agent
187	05.12.2025	Marché n° VN25050 Maintenance préventive et corrective des ascenseurs et appareils de levage de Vire Normandie
188	12.12.2025	Marché n° VN25024 – Contrôle du délégataire de service public du réseau de chaleur de Vire Normandie
189	12.12.2025025	Marché n° VN25025 – Mission d'assistance technique, administrative et juridique pour la gestion du recouvrement de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
190	12.12.2025	Marché n° VN25048 Création d'un terrain de foot 5 en gazon synthétique avec éclairage
191	12.12.2025	Marché n° VN24043 – Préparation et livraison de repas en liaison chaude pour la cantine scolaire de Roullours – Signature de l'avenant n°1
192	15.12.2025	Marché n° VN 25032 – Prestation de ménage à la médiathèque de Vire Normandie
193	15.12.2025	Signature des pouvoirs et bons de commande pour l'organisation d'obsèques
194	18.12.2025	Signature d'une convention avec Mme Julie QUERUEL, pour l'association L'ADAP (Atelier Danse et Arts Plastiques) , pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
195	18.12.2025	Signature d'une convention avec M. LERCH, Président de l'association Les Musicales du Bocage, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
196	18.12.2025	Signature d'une convention avec M. FORGET Guillaume, directeur du groupe scolaire Jean MOULIN, pour la mise à disposition de la salle La Halle Michel Drucker
197	18.12.2025	Signature d'une convention avec Normandie Livre et Lecture pour deux conférences en milieu pénitentiaire
198	22.12.2025	Signature d'une convention de financement avec la Société des Auteurs et Éditeurs de Musique (SEAM)
199	22.12.2025	Signature d'une convention de partenariat avec la PMI de la Maison départementale des Solidarités de Vire Normandie
200	22.12.2025	Signature du marché n° VN26009– Contrat de maintenance logiciel GEOMENSURA

201	22.12.2025	Signature du marché n° VN26010– Contrat de maintenance logiciel COVADIS
202	22.12.2025	Signature du marché n° VN26011– Contrat d’acquisition de progiciels et de prestations de services SEGILOG
203	23.12.2025	Convention de prêt de véhicules pour l’association de jumelage Vire-Baunatal
<b>JANVIER 2026</b>		
01	05.01.2026	Marché n° VN25050 Maintenance préventive et corrective des ascenseurs et appareils de levage de Vire Normandie – Avenant 1
02	06.01.2025	Signature d’une convention avec l’Association Viroise pour l’Aide Aux Réfugiés (AVAR) pour la mise à disposition de la salle attenante à la cuisine à l’Espace de Vie Sociale (EVS) de Neuville.
03	09.01.2025	Signature d’un contrat de cession de droit d’un spectacle « Bal Miniatures »
04	13.01.2026	Marché n° VN26003 – Nettoyage des vitres pour Vire Normandie
05	13.01.2026	Signature d’un contrat de de prestation de service pour une prestation de musicien, technicien
06	13.01.2026	Signature d’un contrat de de prestation de service pour une prestation de musicien, technicien
07	14.01.2026	Signature d’une convention de mise à disposition de locaux scolaires à l’Association Prana Yoga
08	15.01.2026	Souscription d’un emprunt
09	27.01.2026	Signature d’une convention avec L’Association Addiction pour la mise à disposition de la salle d’Atelier 3 à l’EVS du Val de Vire
10	27.01.2026	Signature d’un contrat de de prestation de service pour une prestation de musicien, technicien
11	27.01.2026	Marché n° VN22003 Entretien courant et gros entretien des toitures du patrimoine bâti de Vire Normandie – Avenant 1
12	27.01.2026	Marché n° VN25031A Acquisition d’équipement de cuisine pour les cantines de proximité - Lot 1 Matériel de cuisine professionnel - Avenant 1

#### Interventions diverses :

Madame la Maire demande l’accord des membres du conseil municipal, qui acceptent, d’ajouter à l’ordre du jour l’examen de la délibération supplémentaire :

- Lac de la Dathée - Acquisition et mise en fonctionnement de deux cyanobox pour traiter les cyanobactéries par ultrasons Rapporteur : Régis PICOT

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 décembre 2025 a été adopté à la majorité (1 abstention).

Dimitri RENAULT est nommé secrétaire de séance.

La liste des pouvoirs est donnée.

L'ordre du jour du Conseil Municipal est ensuite abordé.

Numéro	Titre du point	Rapporteur
<b>Commune de Vire Normandie</b>		
<b>I. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES</b>		
	<b>Finances</b>	Annie ROSSI
2026/02/16 1.	Rapport d'orientations budgétaires	
2026/02/16 2.	Emprunt EDU RENOV avec la Caisse des Dépôts	
2026/02/16 3.	Cession par l'intermédiaire du site AGORASTORE d'un camion Benne MERCEDES et d'un fiat Ducato	
2026/02/16 4.	Avenant Contrat de Territoire 2022/2026	
2026/02/16 5.	Restauration de la ruelle aux Mourrons – demande de subvention DETR/DSIL	
2026/02/16 6.	Actualisation du plan de financement pour la demande de subvention Projet Grand Stade	
2026/02/16 7.	Engagements investissements 2026 avant le vote du budget	
<b>II. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE</b>		
	<b>Habitat</b>	Nicole DESMOTTES
2026/02/16 8.	OPAH/OPAH RU 2020-2025 : Aides à l'accèsion à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage – Subventions aux particuliers	
	<b>Patrimoine</b>	Lucien BAZIN
2026/02/16 9.	Acquisition de la parcelle AE 842	
2026/02/16 10.	Cession d'une partie de la parcelle BN17	
2026/02/16 11.	Lancement de la procédure de déclassement du domaine public du parking situé rue de Normandie et signature d'une promesse de vente avec CERBALLIANCE	
2026/02/16 12.	Signature d'une promesse de vente portant sur la parcelle BO4 en vue de la réalisation d'une opération d'habitat	
2026/02/16 13.	Approbation du zonage d'assainissement des eaux pluviales	
2026/02/16 14.	Etablissement d'une convention d'occupation précaire des parcelles BN 14 et BN 179	
2026/02/16 15.	Résiliation amiable du bail emphytéotique portant sur la maison de quartier Léonard Gille	
2026/02/16 16.	Cession d'une partie de la parcelle BH 94	
<b>III. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE</b>		
	<b>Culture</b>	Marie-Claire LEMARCHAND
2026/02/16 17.	Convention annuelle 2026 avec le Théâtre du Préau	
2026/02/16 18.	La Loure – Convention pluriannuel d'objectifs 2026-2028	
	<b>Cinéma</b>	
2026/02/16 19.	Mise en place de Cinés Anniversaires au Basselin	

	<b>Conservatoire</b>	
2026/02/16	20. Tarifs 2026	
	<b>Musée</b>	
2026/02/16	21. Acquisitions pour le musée –premier trimestre 2026	
2026/02/16	22. Musée : gratuités exceptionnelles-2026	
2026/02/16	23. Musée : Demande d'autorisation –Subventions FRAM-FRAR – 2026	
2026/02/16	24. Plan de récolement décennal des collections du musée, 2026-2035	
2026/02/16	25. Produits boutique du musée-2026	
	<b>Jeunesse</b>	
2026/02/16	26. Renouvellement du partenariat avec l'APAEI du Bocage Virois – Cinquième avenant à la convention du 01/09/2019	Nadine LETELLIER
2026/02/16	27. Modifications du règlement intérieur des temps périscolaires	
2026/02/16	28. Etude de faisabilité du paiement des services périscolaires par tickets CESU	
<b>IV. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES, FORMATION</b>		
2026/02/16	29. Mise à disposition d'un agent auprès du CCAS	Régis PICOT
2026/02/16	30. Indemnisation des élections municipales	
2026/02/16	31. Mise à jour du règlement télétravail	
2026/02/16	32. Créations de poste auprès de la direction des affaires juridiques, de la DGST, des communes déléguées et de la DRH et suppressions d'emplois	
<b>V. ASSOCIATIONS</b>		
2026/02/16	33. Attribution de subvention exceptionnelle à deux associations : le Bagad de Vire et à l'association des jeunes sapeurs-pompiers du bocage virois	Marie-Noëlle BALLÉ
<b>Communes déléguées</b>		
	<b>Commune déléguée de Vire</b>	Lucien BAZIN
2026/02/16	34. Modification Tarif 2026 – Occupation du domaine public « Fête de la Chandeleur »	
2026/02/16	35. Création d'un marché alimentaire le dimanche matin	
	<b>Commune déléguée de Coulonces</b>	Gilles MALOISEL
2026/02/16	36. Lancement d'une procédure de reprise de concession perpétuelle à l'abandon	
	<b>Commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan</b>	Guy VÉLANY
2026/02/16	37. Déplacement définitif de la Mairie Déléguée à Maisoncelles-la-Jourdan	
2026/02/16	38. Déplacement définitif du bureau de vote de Maisoncelles La-Jourdan	

	<b>Commune déléguée de Saint Germain de Tallevende</b>	Martine ROBBES
2026/02/16 39.	Lotissement « L'Ecrin vert » - Option d'achat – lot n°7	
2026/02/16 40.	Participation et convention défense incendie	
	<b>Commune déléguée de Vaudry</b>	Corentin GOETHALS
2026/02/16 41.	Effacement des réseaux « Chemin des Carreaux et Route des Cascades » - Étude définitive- nouvelle participation	
2026/02/16 42.	Effacement des réseaux « Clos Saint Saint Nicolas » - Étude définitive	
	<b>Commue déléguée de Vire</b>	
2026/02/16 43.	Lac de la Dathée - Acquisition et mise en fonctionnement de deux cyanobox pour traiter les cyanobactéries par ultrasons	Régis PICOT

## OUVERTURE DE L'ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

1	Rapport d'orientations budgétaires	Le Conseil Municipal prend acte
---	------------------------------------	---------------------------------

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

Monsieur Pascal MARTIN souhaite féliciter et remercier les élus ayant participé à l'élaboration du débat budgétaire et remercie les échanges du mandat.

Monsieur Pascal MARTIN souhaite retenir une ligne avec une diminution structurelle de la CAF. Monsieur Pascal MARTIN rappelle la diminution dangereuse de la CAF depuis le début du mandat et souligne que la Chambre Régionale des Comptes avait pointé cette diminution. Ce dernier souligne que la courbe ne s'est pas inversée avec une baisse de 70% de la valeur depuis 2019.

Monsieur Pascal MARTIN insiste que la prochaine équipe municipale aura une marge réduite d'action.

Madame Annie ROSSI précise que ce sont tous les élus qui font le budget et pas que l'adjointe aux finances. Cette dernière indique que des arbitrages sont réalisés et qu'elle n'est pas toujours en accord avec certains.

Cette dernière souligne les caractéristiques de VIRE NORMANDIE avec la continuité des états spéciaux et celle-ci regrette de ne pas faire des budgets par fonction mais de continuer à réaliser ces budgets par commune souhaités par les maires.

Madame Annie ROSSI rappelle que les investissements sont énormes et que le budget est structuré pour une commune de 50 000 habitants. Madame Annie ROSSI rappelle à Monsieur Pascal MARTIN que celui-ci avait souligné les dépenses de fonctionnement fortes au ratio par habitant. Celle-ci insiste sur la mutualisation nécessaire à venir vu toutes les charges de centralité demeurant sur VIRE NORMANDIE.

Madame Annie ROSSI rappelle les excédents de la création de la commune nouvelle donc il ne faut comparer avec les années 2018/2019.

Madame Annie ROSSI remercie les services compétents sur ces sujets.

Monsieur Serge COUASON souhaite rappeler que la CAF est aussi liée aux recettes et à sa dynamique. Ce dernier rappelle que les services facturés à l'intercom et ceci est appréciable.

Monsieur Serge COUASON demande si le dispositif QPV peut être réintégré ? Celui-ci souligne la paupérisation et que la réactivation de ce dispositif serait une nécessité.

Monsieur Pascal MARTIN souhaite aussi remercier les services.

Madame Annie ROSSI rappelle que sur la politique de QPV elle va dans ce sens et rappelle que le Val de Vire ne remplissait plus les critères. Il est vrai que rien n'empêche à ce que la collectivité puisse insister sur cette réintégration car les indicateurs de la Caisse d'Allocations Familiales ont démontré la paupérisation la plus importante.

Madame Nicole DESMOTTES indique que ce débat va vers des orientations et non sur des résultats définitifs. Celle-ci souligne l'endettement par habitant faible. Madame Nicole DESMOTTES informe que la collectivité va avoir une démarche vers le programme EDU' RENOV devant faire gagner du temps.

Madame la Maire indique que la cuisine centrale devait être inscrite vu le caractère d'urgence sans débat réel.

Enfin, celle-ci informe que l'emprunt autour e la voirie est aussi une nécessité

Monsieur Serge COUASON souhaite souligne que les restes à réaliser sont importants année par année. Celui-ci prend l'exemple du projet VIRE COTE FLEUVE ou encore du cinéma du fait de la succession en cours.

Monsieur Corentin GOETHALS informe que le curage de l'écluse était nécessaire et l'état demande cette réalisation avant 2029.

Madame la maire Informe que l'écluse est un enjeu de continuité écologique avec notamment l'évacuation des sédiments et indique que l'on va vers le recrutement d'une maîtrise d'œuvre. Elle confirme que la communication pourrait être meilleure mais celle-ci informe que ce projet dépassera des réalisations supérieures à une année.

Madame Annie ROSSI confirme les propos de Monsieur Serge COUASON sur les restes à réaliser et que la Chambre Régionale des Comptes va surement souligner le faible taux de réalisation d'investissements.

Monsieur Régis PICOT indique que la ville a fait gagner 85 000€. Celui-ci regrette le retard pris. Monsieur Régis PICOT souligne que les chiffres sont intéressants et que l'IVN a embauché une responsable Ressources Humaines et une gestionnaire de marché public. Celui-ci souligne que les gains sont faibles pour l'IVN.

Madame la Maire ajoute que les recettes sont aussi liées aux dépenses.

Madame Annie ROSSI insiste sur la relation de proximité nécessaires en RH.

Monsieur Serge COUASON insiste sur les doublons nécessaires.

**Le Conseil Municipal prend acte.**

---

2	Emprunt EDU RENOV avec la Caisse des Dépôts	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

*Madame Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à signer seule le contrat de prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- De réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

3	Cession par l'intermédiaire du site AGORASTORE d'un camion Benne MERCEDES et d'un fiat Ducato	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à régulariser les ventes des véhicules immatriculés EG-159-YC et EE-577-GT réalisées via la plateforme AGORASTORE pour un montant total de 11 796 € TTC.
- De préciser que la recette correspondante sera imputée au chapitre 77, article 775 du budget principal.

4	Avenant Contrat de Territoire 2022/2026	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des avenants liés au contrat départemental de territoire 2022/2026 ;
- De solliciter une aide financière du Conseil Départemental pour les projets intégrés au Contrat de Territoire ;
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

5	Restauration de la ruelle aux Mourrons – demande de subvention DETR/DSIL	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser les services à demander une subvention au titre de la DETR/DSIL pour ce projet
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

6	Actualisation du plan de financement pour la demande de subvention Projet Grand Stade	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à déposer les différents dossiers de demandes de subventions d'investissement auprès de différents Co-financeurs ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération ;
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

7	Engagements investissements 2026 avant le vote du budget	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'engager les engagements des dépenses d'investissement 2026,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

8	OPAH/OPAH RU 2020-2025 : Aides à l'accession à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage – Subventions aux particuliers	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

*Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser le versement de la prime au vu des factures acquittées,
- De préciser que la dépense d'un montant total de 4 000 € sera imputée au compte 2042 du budget de la commune de Vire Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

9	Acquisition de la parcelle AE 842	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
---	-----------------------------------	---

*Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée AE 842 pour la somme de 44,0 € (hors frais d'acte),
- D'habiliter Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien cette acquisition,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

10	Cession d'une partie de la parcelle BN17	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser la cession du lot A (1 391 m<sup>2</sup>) issu de la division de la parcelle BN 17 au prix de 2 500 € net vendeur, les frais de bornage et d'acte restant à la charge de la SAS Vire Chaudronnerie,
- D'habiliter Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien cette cession.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

11	Lancement de la procédure de déclassement du domaine public du parking situé rue de Normandie et signature d'une promesse de vente avec CERBALLIANCE	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 36 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 1
----	--	---

*Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

Monsieur Lucien BAZIN informe de la nécessité d'ajouter la modification suivante : SAS Cerballiance ou SCI Cerballiance se substituant à la SAS Cerballiance.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :**

- D'approuver le principe de la désaffectation et du déclassement du domaine public communal de l'emprise considérée en vue de son reclassement dans le domaine privé communal et de sa cession à la SAS CERBALLIANCE
- D'approuver le lancement d'une enquête publique nécessaire au déclassement de ce domaine public. Les dates et modalités de l'enquête publique, ainsi que le nom du commissaire enquêteur, seront précisés par arrêté municipal.
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer une promesse de vente avec la SAS CERBALLIANCE portant sur l'emprise foncière aujourd'hui identifiée.
- De préciser que le déclassement sera prononcé par délibération du Conseil municipal à l'issue de l'enquête publique.
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

12	Signature d'une promesse de vente portant sur la parcelle BO4 en vue de la réalisation d'une opération d'habitat	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

Monsieur Gilles Maloisel : Le démontage du village equestre est-il à la charge de l'opérateur ?

Monsieur Lucien BAZIN : Oui absolument

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer une promesse de vente avec BEBIUM ACCESS en vue du rachat le cas échéant de la parcelle cadastrée BO 04 pour un montant de 170 000 € net vendeur.
- D'habiliter Madame la Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien cette cession.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

13	Approbation du zonage d'assainissement des eaux pluviales	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver le zonage d'assainissement des eaux pluviales,
- De préciser que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information prévues à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme :
  - Affichage pendant un mois en mairie,

- Mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- Publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du code général des collectivités territoriales, s'agissant d'une délibération du conseil municipal d'une commune de plus de 3 500 habitants.
- De préciser que la présente délibération produira ses effets juridiques dès l'exécution de l'ensemble des formalités prévues à l'alinéa précédent,
- De préciser que la présente délibération sera transmise aux personnes publiques suivantes :
  - Préfet du Calvados,
  - Sous-préfet de Vire.
  - De préciser que le zonage d'assainissement des eaux pluviales sera annexé au dossier du Plan Local d'Urbanisme,
  - D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
  - De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

14	Etablissement d'une convention d'occupation précaire des parcelles BN 14 et BN 179	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver la proposition de location des deux parcelles communales non bâties cadastrées BN 14 et BN 179 sis rue de La Laiterie Préval à Vire-Normandie, afin d'y faire paître des chevaux,
- D'autoriser le Maire à signer la convention d'occupation précaire,
- De fixer le montant global de la redevance annuelle de location de ces deux parcelles à 77€,
- D'autoriser le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

15	Résiliation amiable du bail emphytéotique portant sur la maison de quartier Léonard Gille	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 36 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 1
----	---	---

*Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité décide :**

- D'approuver la résiliation amiable du bail emphytéotique conclue le 23 juillet 2001,
- D'autoriser Madame le Maire à engager toute démarche et à signer tout document nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

16	Cession d'une partie de la parcelle BH 94	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Monseur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser la cession de l'emprise considérée – dont la contenance exacte sera déterminée après bornage – au prix de 40 € le mètre carré net vendeur (sous réserve de l'avis de la DIE), les frais de bornage et d'acte restant à la charge de l'acquéreur,
- D'habiliter Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien cette cession.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

17	Convention annuelle 2026 avec le Théâtre du Préau	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

Monsieur Serge COUASON : c'est l'occasion de revenir sur la programmation des expositions, on a plus d'accès aux galeries

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : effectivement ça fera l'objet de discussion avec la nouvelle directrice et la nouvelle équipe municipale qui viendra.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Mme la Maire à signer la convention financière pour l'année 2026
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

18	La Loure – Convention pluriannuel d'objectifs 2026 - 2028	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Mme la Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

19	Mise en place de Cinés Anniversaires au Basselin	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De valider cette proposition,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

20	Tarifs 2026	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	-------------	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De donner son accord sur ces tarifs et l'application du règlement de la facturation,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

21	Acquisitions pour le musée –premier trimestre 2026	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver l'acquisition des objets suivant et leur inscription à l'inventaire du musée de Vire Normandie :
  - Un porte-manteaux réalisé par Roger Feraud dit Géo (1890-1964), caractéristique des années 1950-1960. Ce designer français a notamment travaillé pour Christian Dior et Coco Chanel. (500€) ;
  - Une collection de vêtements et accessoires, datés entre la fin du XVIIIe siècle et les années 1920, provenant du Bocage virois : trois jupes, un cotillon, une robe à crinoline et son haut, deux blaudes, une cape (« tablier à envelopper »), deux chemises, une culotte fendue, deux châles, une boîte en bois contenant un trousseau de bonnettes (environ 25 pièces), des rubans et des fonds de coiffe, deux métiers à rucher les bonnettes, un châle de mariée, un collier dit esclavage (3 600€) ;
  - Une statuette de Vierge d'accouchée, issue d'un collectage réalisé par l'association Les Blancs Montagnards (600€).

Les prix proposés par les différents vendeurs sont dans la ligne médiane des objets de ce type et de cette qualité ; ils sont documentés et immédiatement exposables en raison de leur bon état de conservation.

L'avis de la commission d'acquisition des Musées de France sera sollicité et une demande de subvention (50%) soumise au FRAM.

- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

22	Musée : gratuités exceptionnelles-2026	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- de soustraire de la tarification les événements suivants :
  - L'entrée le mercredi 1<sup>er</sup> juillet pour marquer le 5<sup>ème</sup> anniversaire de la réouverture,
  - Les ateliers proposés en partenariat avec le SEROC (gratuits) : les samedi 25 avril et 24 octobre,
  - La rencontre avec Philippe Simon sur la reconstruction des lieux de culte, à l'intérieur du Temple protestant dans le cadre des Journées nationales de l'architecture : le 17 octobre,
  - L'entrée du musée le samedi 31 octobre, afin de placer le dernier week-end de la haute saison sous le thème de la fête de la Toussaint.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

23	Musée : Demande d'autorisation –Subventions FRAM-FRAR – 2026	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autorisation Madame la Maire de Vire Normandie à solliciter pour tous les projets d'acquisition et/ou de restauration-conservation préventive du musée de Vire Normandie ayant reçu un avis favorable en Commission Scientifique Régionale des Musées, en 2026, une subvention au taux le plus élevé possible au titre du FRAM et du FRAR auprès de l'État (DRAC) et de la Région.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

24	Plan de récolement décennal des collections du musée, 2026-2035	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

Monsieur Serge COUASON : Dimanche il y avait une vente aux enchères d'une artiste décédée et liée à Vire, il serait bien que l'on puisse mettre en valeur les œuvres de cette artiste.

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : C'est noté

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver la mise en œuvre du troisième plan de récolement (2026-2035) :
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

25	Produits boutique du musée-2026	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---------------------------------	---

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver les modifications du stock des produits mis en vente en 2026 :
  - Mise en vente de 220 catalogues de l'exposition 2026 *Sois belle ! Quand la mode raconte la condition des femmes* au prix de 18 euros,
  - Extraction du stock payant de 30 exemplaires du catalogue 2024 de *Magie noire, Magie blanche, Sorcellerie en Normandie*,
  - Extraction du stock payant de 30 exemplaires du catalogue 2025 de *Home Sweet Home. Une Histoire du chez soi*.
  - Mise en vente sous le régime du dépôt-vente de 50 exemplaires de l'ouvrage de Nathalie Harran, *La femme et la mode au temps des impressionnistes (1870-1889)*, édition Les Couleurs de l'Histoire, au prix de 33 euros,
  - Mise en vente sous le régime du dépôt-vente de 5 exemplaires de *Papiers et papetiers dans le bocage normand*, édité par l'association Le Pays-Bas normand, tome 1 au prix de 10 euros,
  - Mise en vente sous le régime du dépôt-vente de 5 exemplaires de *Papiers et papetiers dans le bocage normand*, tome 2 au prix de 10 euros.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

26	Renouvellement du partenariat avec l'APAEI du Bocage Virois – Cinquième avenant à la convention du 01/09/2019	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Madame Valérie OLIVIER : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

27	Modifications du règlement intérieur des temps périscolaires	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Madame Nadine LETELLIER : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider l'ensemble de ces points.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des présentes modifications. Les dispositions adoptées seront intégrées au règlement intérieur des temps périscolaires et communiquées aux familles et s'appliqueront pour la rentrée scolaire 2026.

28	Etude de faisabilité du paiement des services périscolaires par tickets CESU	Ajourné
----	--	---------

*Madame Nadine LETELLIER : Lecture de la délibération*

Madame Nadine LETELLIER : Demande à surseoir car les services n'ont pas eu le temps de travailler dessus.

---

29	Mise à disposition d'un agent auprès du CCAS	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à signer pour l'agent concerné, la convention de mise à disposition de personnel avec le CCAS de Vire Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

30	Indemnisation des élections municipales	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De donner son accord pour indemniser, dans les conditions susmentionnées, les agents municipaux qui interviendront lors des élections municipales (1er et 2nd tours) ;
- De dire que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la collectivité, au chapitre 012.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

31	Mise à jour du règlement télétravail	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--------------------------------------	---

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De valider la modification et de mettre à jour le règlement du télétravail
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

32	Créations de poste auprès de la direction des affaires juridiques, de la DGST, des communes déléguées et de la DRH et suppressions d'emplois	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser l'engagement des emplois et effectifs du tableau des emplois et des effectifs selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail.
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

33	Attribution de subvention exceptionnelle à deux associations : le Bagad de Vire et à l'association des jeunes sapeurs-pompiers du bocage virois	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Madame Marie-Noëlle BALLÉ : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur ces subventions.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

34	Modification Tarif 2026 – Occupation du domaine public « Fête de la Chandeleur »	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le nouveau tarif.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

35	Création d'un marché alimentaire le dimanche matin	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 36 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 1
----	--	---

*Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération*

Monsieur Régis PICOT : Qui va assurer le placement ?

Monsieur Lucien BAZIN : On a refusé la Délégation de Service Public (DSP) (placier) car trop cher

Monsieur Philippe MALLÉON : Les services seront-ils sollicités pour le nettoyage ?

Monsieur Lucien BAZIN : Non les commerçants rangeront l'intégralité de leurs produits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :

- D'autoriser la création d'un marché le dimanche matin
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à prendre toutes mesures exécutoires relatives à la présente délibération
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce projet.

36	Lancement d'une procédure de reprise de concession perpétuelle à l'abandon	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire délégué à engager la procédure de reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon, réglementée aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code général des collectivités territoriales.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

37	Déplacement définitif de la Mairie Déléguée à Maisoncelles-la-Jourdan	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Monsieur Guy VELANY : Lecture de la délibération*

Monsieur Serge COUASON : A combien s'élève le coût des nouveaux locaux ?

Monsieur Guy VÉLANY : Il est identique à la vente des anciens locaux .

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De déplacer à compter du 5 Janvier 2026 et à titre définitif, la mairie déléguée dans l'ancien logement de l'école, situé au « 160, Route de la pierre Saint-Amand »,
- D'autoriser à en référer le Procureur de la République qui donnera une autorisation générale pour le déplacement des registres d'état civil,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

38	Déplacement définitif du bureau de vote de Maisoncelles La-Jourdan	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Monsieur Guy VELANY : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De déplacer le bureau de vote à la salle des associations, au « 88, Route du Persoux »,
- D'informer la Préfecture du changement d'adresse du bureau de vote,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

39	Lotissement « L'Ecrin vert » - Option d'achat – lot n°7	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Madame Martine ROBBES : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De valider l'option d'achat de la parcelle n°7 du lotissement « L'Ecrin vert » (référence cadastrale 584E1101), d'une superficie de 605 m<sup>2</sup> pour un montant de 27 830.00 € TTC.
- De désigner l'Agence Notariale Viroise à Vire de Vire Normandie pour rédiger l'acte,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette vente et à signer tous les documents se référant à cette affaire,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

40	Participation et convention défense incendie	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

*Madame Martine ROBBES : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De valider cette proposition
- Que la collectivité participe à hauteur de 30 % de la dépense HT de cette construction soit 1 289.63 € HT.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

41	Effacement des réseaux « Chemin des Carreaux et Route des Cascades » - Étude définitive- nouvelle participation	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Monseigneur Corentin GOETALS : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De confirmer que le projet est conforme à l'objet de la demande,
- De prendre acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,

- De décider du paiement de la participation en une fois, à la réception des travaux (section de fonctionnement),
- De s'engager à verser la contribution au SDEC ÉNERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- De prendre note que la somme versée au SDEC ÉNERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA,
- De s'engager à verser au SDEC ÉNERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 11 241,57 €.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

42	Effacement des réseaux « Clos Saint Saint Nicolas » - Étude définitive	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De confirmer que le projet est conforme à l'objet de la demande,
- De prendre acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- De décider du paiement de la participation en une fois, à la réception des travaux (section de fonctionnement),
- De s'engager à verser la contribution au SDEC ÉNERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- De prendre note que la somme versée au SDEC ÉNERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA,
- De s'engager à verser au SDEC ÉNERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 2 810,76 €.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

43	Lac de la Dathée - Acquisition et mise en fonctionnement de deux cyanobox pour traiter les cyanobactéries par ultrasons	Votants : 37 dont 01 pouvoir Vote pour : 37 dont 01 pouvoir Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De donner son accord sur le montant des devis susmentionnés.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

**Intervention diverse :**

Madame Régine RENAULT : Pourquoi les horaires d'éclairage public n'ont pas été modifiés alors que cela avait été convenu en commission

Monsieur Jacques COURTEILLE : Suite à l'augmentation des coûts de l'électricité, il avait été convenu une extinction de l'éclairage public entre 22h30 et 6h. Certains habitants n'étant néanmoins pas satisfaits, il avait ainsi été décidé en commission de modifier les horaires comme suit : extinction à 23h30 et rallumage à 4h30 du matin. Ces nouveaux horaires ne sont pas encore effectifs. Nos services ont remonté ce jour cette situation à la TEIM, qui va faire en sorte que ces nouveaux horaires soient respectés à compter de la semaine prochaine.

---

La séance est levée à 23 heures 35.

Le secrétaire de séance,

Le Maire de Vire Normandie,

